

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS D'AIGREFEUILLE**

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt-six
En exercice : 15 le 20 mars à 18 heures 30,
Présents : 15 le Conseil Municipal de la Commune d'AIGREFEUILLE
Votants : 15 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
Convocation du 16 mars 2026 à la Mairie, sous la présidence de Christian ANDRÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. ASSALIT Jean-Marc, BRICHE Franck, DELSOL Yannick, DURRIEU Vincent, GENRE Pierre, PIGASSE Thomas, STURMEL Philippe
Mmes : AFONSO Djemilla, ANTHINIAC Laurence, CASANOVA Céline, DUCROS Lucie, OUCHENNE Myriam, PAGES Séverine, POUPOT Mary

Secrétaire : Mary POUPOT

Absent excusé :

Objet : Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant auprès du syndicat Haute-Garonne Environnement

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que les assemblées nouvellement élues doivent procéder à la désignation des nouveaux délégués auprès des syndicats intercommunaux dont elles font partie.

Il demande donc au Conseil municipal de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant auprès du syndicat Haute-Garonne Environnement.

Sont proposés Phillipe STURMEL comme titulaire et Thomas PIGASSE comme suppléant.

Où cet exposé et après avoir délibéré le Conseil municipal désigne Phillipe STURMEL et Thomas PIGASSE délégués respectivement titulaire et suppléant auprès du HGE Haute-Garonne

Ils ont déclaré accepter leur mandat.

Votes pour : 13

Votes contre : 0

Abstentions : 2

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme à l'original.

Le Maire,

AR CONTROLE DE LEGALITE : 031-213100035-20260325-DEL_2026_11-DE

en date du 25/03/2026 ; REFERENCE ACTE : DEL_2026_11

Certifié exécutoire compte tenu de :

la publication le 20 mars 2026

Et de la réception en Préfecture le :

Le Maire,

Monsieur la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.